

LES ANCIENNES CARRIERES DE GUIZENGEARD

CONSTAT

Les carrières de Guizengeard ont été exploitées jusqu'en 2013 pour extraire de l'argile utilisée pour fabriquer des matériaux réfractaires. Cette activité a eu un impact sur l'environnement. A l'arrêt de l'exploitation, il a été décidé de laisser la nature reprendre ses droits.

QUESTION

Comment l'environnement et la biodiversité ont-ils évolué dans ces anciennes carrières ?



HYPOTHESE

Nous pensons que la biodiversité va redevenir telle qu'elle était avant la formation des carrières.

INVESTIGATION

Avec l'aide de Charente Nature, nous avons fait un inventaire de la faune et de la flore que l'on a comparé avec une étude scientifique faite sur les carrières en cours d'exploitation en 1993.

PAYSAGE DE LANDES ET DE ZONES HUMIDES.

Une petite expérience nous a montré que l'argile est capable de retenir l'eau. On dit qu'elle est **IMPERMEABLE**. Cette propriété a une conséquence importante sur le paysage. L'eau retenue par l'argile s'accumule en surface.. Voilà pourquoi nous pouvons observer tant de petites mares et de zones humides dans le secteur. Ainsi, les trous creusés lors de l'exploitation sont devenus les fameux étangs bleus. La nature du sous-sol conditionne notre paysage !



INVENTAIRE DES MARES ET ETANGS BLEUS



Techniques : Observations directes et pêches

Dans les mares et à proximité.

- Animaux : Rainette méridionale, larves de libellules, d'éphémères et autres insectes, Araignées d'eau (Dolomedes), loutres.
- Végétaux : Juncs, Droseras (plantes carnivores), Saules, algues filamenteuses.

Dans les étangs bleus.

Absence quasi totale d'êtres vivants (hormis quelques plantes sur les berges). Le pH acide (aux environs de 4) interdit le développement des êtres vivants.

Au niveau des falaises.

Présence de terriers de guépriers d'Europe dont la présence atteste d'un réchauffement climatique car cette espèce vivait autrefois plus au sud.



Rainette méridionale

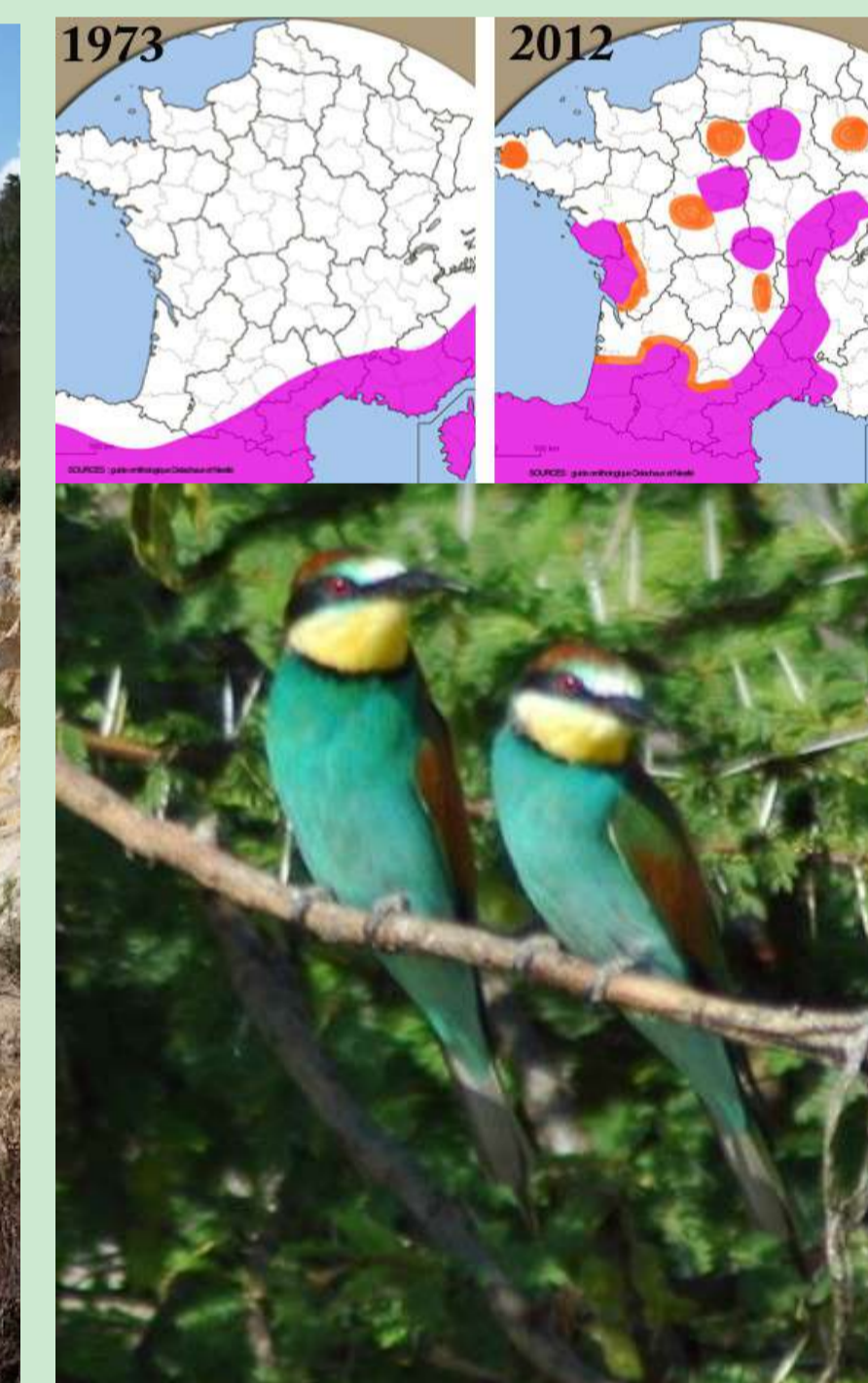
Algues filamenteuses



Zone humide à juncs



Mesure de pH



Guépier et son aire de répartition



INVENTAIRE DE LA LANDE



Jeune pin colonisant les remblais



Moulage d'empreintes et indices de présence



Crotte de renard

Techniques : Observations directes et relevés d'empreintes

Flore : Constituée d'essences locales (chênes, châtaigniers, genêts, ajoncs, bruyères, callune, lichens) et d'une essence introduite (plantation de pins maritimes). A noter que certaines zones remblayées sont en cours de colonisation par de jeunes plantes (ajoncs, pins)

Faune :

Mammifères : Les empreintes ont révélé la présence habituelle de chevreuils, sangliers, écureuils, renards.
Oiseaux : Fauvette pitchou, faucon crécerelle, buse, circaète jean-le-blanc.
Reptiles : Lézard des murailles.

SYNTHESE

Les inventaires ont montré que le milieu était en cours de recolonisation par des espèces qui étaient déjà présentes à l'origine et qui se réapproprient les lieux (chevreuils, bruyères, loutres, etc.) ou par des espèces introduites (pins) lors de plantations. L'exploitation a modifié le paysage et créé de nouveaux milieux comme les étangs bleus. Ceux-ci ne sont pas si facilement recolonisés par les êtres vivants du fait de l'acidité de l'eau due à l'argile. En revanche, les fronts de taille constituent des falaises où vient nicher le guépier d'Europe. Cet oiseau étend actuellement son aire de répartition vers le nord à la faveur du réchauffement climatique. Nul doute que les carrières ont favorisé son installation dans la région.

CONCLUSION

Suite à l'arrêt de l'exploitation et aux mesures prises pour réhabiliter le milieu, la faune et la flore se sont à nouveau développées. Cependant la biodiversité n'est pas forcément la même qu'à l'origine du fait de l'introduction ou de l'arrivée d'espèces.



Blog Pédagogique d'Ecorce
<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/ecorce/>



Retrouvez notre démarche et nos productions artistiques en vidéo
<https://www.youtube.com/watch?v=3bE2NkR8pf8>

Produit par :
 Collège Jean Moulin de Barbezieux (16) Classe : 6eA

Avec :
 L'école de Saint-Aulais-La-Chapelle Classe : CM

Suivies par :
 Mme. FEBRUNET (école) et M. TRANCHANT (collège)

Année scolaire 2017-2018

